

DEPARTEMENT DU FINISTERE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**



Séance du 28 janvier 2025



Date de la convocation : 20 décembre 2024
Membres en exercice : 21, Membres présents : 12, Voix délibératives : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit janvier, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège de la CCPBS, à Pont-l'Abbé, suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseaume, Président.

Étaient présents : Jousseaume Éric, Buannic Jean-Louis, Loussouarn Christian, Canévet Yves (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Stephan Philippe, Gerbe Alain, Yannic Jean-Bernard, Le Goff Michèle (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Kérisit Yves (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU GOYEN), Bonizec Emile, Laurin Evelyne (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP SIZUN) formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés : Gaigné Jean-Michel (pouvoir à Éric Jousseaume), Caradec Jean-Louis (pouvoir à Michel Burel).

Absents excusés : Bren Jean-Marc, Le Cleac'h Cyrille, Bourhis Danielle, Stephan Denis, Cariou Jacques, Le Coz Hervé, Sergent Gilles, Burel Bruno, Kervarec Ronan, Savina Henri, Corroller Christian

Personne invitée : Picheral Thomas (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

BREIZH-BOCAGE : ANIMATION 2025 ET TRAVAUX 2024-2025

VU l'arrêté préfectoral du 16 février 2022, portant modification des statuts de OUESCO,

VU la délibération du comité syndical du 2 octobre 2023, portant sur la validation de la stratégie Breizh-Bocage 2023-2027 de l'Ouest-Cornouaille,

CONSIDERANT les éléments suivants :

L'animation 2025 du programme Breizh-Bocage comprend le poste de la technicienne bocage pour un volume représentant 0.6 ETP, avec une répartition de :

- 0.55 ETP dédiés au volet travaux bocagers
- 0.05 ETP dédiés aux volets protection, gestion et valorisation du bocage

Le financement de ces 0.6 ETP sont calculés selon les modalités du dispositif « Breizh-Bocage 3 » :

- Taux de subvention à 65 % pour l'animation dédiée au volet travaux bocagers
- Taux de subvention à 50 % pour l'animation dédiée aux volets protection, gestion et valorisation du bocage
- La dépense éligible des coûts d'animation prise en compte passe à un barème forfaitaire fixé à 34.12€/heure

Le cout prévisionnel de l'animation 2025 est estimée 37 200 €, avec un plan de financement associé comme suit :

	Animation des travaux	Animation des autres volets
Nombre ETP	0.55	0.05
Nombre heures correspondantes	884 h	80 h
Taux de financement	65%	50 %
Forfait horaire Breizh-Bocage	34.12 €	34.12 €
Montant dépense éligible	30 162.08 €	2729.60 €
Montant prévisionnel	34 100 €	3 100 €
Montant de la subvention	19 605.35 €	1 364.80 €
Montant du reste à charge OUESCO	14 494.65 €	1 735.20 €

	Montant en €	Taux de subvention
Financeurs publics	20 970.15 €	56%
Autofinancement OUESCO	16 229.85 €	44%
Montant total des dépenses	37 200 €	100%

Pour la campagne de travaux 2024/2025, il est proposé d'engager un programme de travaux de restauration du bocage, comprenant un volet travaux de création 2024/2025 et un volet entretien bocager 2025.

Conformément à la stratégie bocagère de l'Ouest-Cornouaille, le linéaire prévisionnel de création bocagère de la campagne de travaux 2024-2025 est fixé à 6 000 ml.

Les modalités de financement des travaux de création et d'entretien du programme Breizh-Bocage repose sur l'application du barème présenté ci-dessous :

	Barème	Coût HT	Coefficient de calcul
Talus	Création de talus à la pelle mécanique	4.69 €	Nombre de mètres linéaires
Plants	Achat des plants	1.48 €	Nombre de plants
Sol	Préparation du sol	2.29 €	Nombre de mètres linéaires
	Mise en place des plants	1.85 €	Nombre de plants
Protections	Achat de protection grands gibiers (piquets + filets)	2.80 €	Nombre de protections
	Achat de protection petits gibiers (gainnes et tuteurs)	0.89 €	

	Pose des protections grands gibiers	2.03 €	
	Pose des protections petits gibiers	1.33 €	
Paillage	Paillage avec des copeaux de bois	4.57 €	Nombre de mètres linéaires
	Paillage avec de la paille	1.93 €	
	Paillage avec du paillage géotextile	1.75 €	
Suivi	Prix d'un dégagement annuel	1.13 €	Nombre de mètres linéaires
	Prix d'une taille de formation	0.91 €	Nombre de plants

Le cout prévisionnel des opérations de création et d'entretien bocager de la campagne 2024/2025 est estimé à 87 033 € TTC soit 72 527.5 € HT, avec un plan de financement associé comme suit :

	Montant en € TTC	Taux de subvention
Financeurs publics	42 394.32 €	48.7 %
Autofinancement OUESCO	44 638.68 €	51.3 %
Montant total des dépenses	87 033 €	100 %

Considérant la nécessité de déposer un dossier de demande de subventions annuel à la Région Bretagne, qui est le guichet unique du programme Breizh Bocage.

Après avoir délibéré, **le comité syndical**,

- **Valide la réalisation d'un volet animation du programme Breizh Bocage sur le territoire du SAGE Ouest-Cornouaille en 2025**
- **Valide la réalisation d'un volet travaux et entretien 2024/2025 du programme Breizh-Bocage sur le territoire du SAGE Ouest-Cornouaille**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel actualisé pour l'animation 2025 et les travaux de création et entretien 2024/2025 du programme Breizh-Bocage**
- **Autorise Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des différents partenaires du programme, via le guichet unique**
- **Autorise Monsieur Président à signer tout document afférent à cette affaire, pour mener à bien l'instruction et l'exécution de ces volets « animation et travaux » du programme Breizh-Bocage.**

Pour : 13
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Tréguennec, le 28 janvier 2025

Éric JOUSSEAUME

Président,
Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille

